

Analyses SE-Unsa sur l'application de la note de service n°2018-025 du 19/02/2018

<i>Termes de la note de service</i>	<i>Constat sur tableau actuel</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Demandes SE-Unsa</i>	<i>Décisions IA</i>
Vous formulerez une appréciation sur la valeur professionnelle en vous fondant principalement sur les notes attribuées au 31 août 2016 et sur l'avis des IEN ...	L'avis des IEN est strictement respecté lorsqu'il est « satisfaisant ». L'avis "très satisfaisant" est transformé en « excellent » dans certains cas, à la discrétion de l'IA.	Les groupes de travail sollicités par les organisations syndicales n'ont jamais été réunis.	Des documents qui permettent de vérifier la prise en compte effective de la note et une communication précise des éléments factuels qui ont servi à l'attribution des avis (IEN et IA).	
Vous veillerez à respecter les équilibres entre le nombre d'appréciations « excellent » et « très satisfaisant »...	16,2% d'avis "excellent" et 23,8% d'avis "très satisfaisant"	Orientation non respectée	Reprendre l'avis des IEN pour tous les collègues.	
Vous veillerez à accorder une attention toute particulière à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...	11 hommes promus sur 59 (18,64%) et 16 femmes sur 180 (8,89%)	Orientation non respectée	Procéder au calcul sur le nombre de promouvables : 27 promotions = 11,3% des promouvables, soit 7 hommes et 20 femmes	
La carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades... sauf opposition motivée.	Aucune prise en cause de la situation des retraitables et aucun "avis motivé" pour les agents nés en 62, 61 et 60	Orientation non respectée	Donner une priorité absolue ou une bonification spécifique progressive (40, 60, 80, 100, 120). Motiver l'opposition dans le cas contraire.	
L'expérience et l'investissement professionnel s'apprécie sur la durée de la carrière		Orientation non respectée	Prendre en compte l'AGS	
Vous vous appuyerez sur la notation, le CV I-Prof et sur l'avis des IEN ...	Des collègues nous signalent des synthèses i-Prof fausses ou incomplètes	L'équité de traitement semble ne pas être respectée	Procéder aux régularisations nécessaires.	
L'appréciation sera conservée pour les campagnes suivantes		Certains collègues sont définitivement écartés	Revoir les appréciations chaque année.	